

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 61 (1988)
Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edition

Section romande de
l'Union suisse pour
l'amélioration du logement,
8, rue Clos-de-Bulle,
1004 Lausanne.

Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte,
Lausanne, président.
René Gay,
Genève, vice-président.
Pierre Liniger,
Lausanne, secrétaire.
Adriano Rizzetto,
Lausanne, caissier.

Rédacteur principal

François-Joseph Z'Graggen,
architecte EPFL/SIA,
Département des travaux publics,
10, place de la Riponne,
1014 Lausanne,
tél. (021) 44 72 31.

Rédacteurs

G. Collomb, R. Hermenjat,
P. Liniger, H. Robert-Charrue,
W. Tüscher, M. Vianu,
E. Weber.

Comité de rédaction

Président: B. Vouga.
Membres:
MM. R. Gay, P. Gilliland.

Administration et publicité

2, av. de Tivoli, 1007 Lausanne,
tél. (021) 20 41 41.
Chèques postaux 10-6622-9.

Diffusion

La revue *Habitation* est l'organe
officiel des sociétés coopératives
d'habitation affiliées à l'USAL.
Section romande de l'Union
suisse pour l'amélioration du
logement, du Groupe de Suisse
occidentale et du Groupe du
Valais, de l'ASPAN (Association
suisse pour l'aménagement
national), de la FAS (Sections
romande et genevoise de la
Fédération des architectes
suisses).

Abonnement

Suisse: Fr. 35.— par an.
Etranger: Fr. 45.—.
Prix du présent numéro: Fr. 5.—.

Maquette et impression:
Imprimeries Populaires, Lausanne.

Couverture:
détail d'une cage d'escalier
de la CIPEF à Préverenges.

HABITA
TION

revue mensuelle romande

Editorial

Les deux principaux articles de ce numéro abordent, une fois n'est pas coutume, des aspects financiers.

Non pas des aspects financiers considérés en tant que tels, mais envisagées dans un contexte d'innovation, pour montrer qu'une approche innovatrice n'est pas préjudiciable aux exigences économiques. L'a priori négatif à l'égard des innovations, trop répandu chez les maîtres d'ouvrages, n'est en général pas fondé.

Certes, toute innovation comporte un risque; mais c'est aussi le propre de toute entreprise. Fondamentalement, le risque lié à une innovation architecturale, technique, législative, etc. est de même nature que le risque financier.

La situation décrite dans notre premier article, la CIPEF à Préverenges (VD), recouvre des innovations architecturales et techniques: on peut construire des logements à mono-orientation, dont certains en duplex, à chauffage solaire et en béton préfabriqué, dans le respect des exigences financières.

Cependant, ce succès appelle aussi des considérations plus générales, mais moins réjouissantes:

- la panique créée par la « crise » pétrolière étant résorbée, la mode écologique étant passée, cette réalisation semble moins marquante, malgré le problème écologique global concernant la maîtrise des énergies qui, lui, reste crucial;
- cette préfabrication lourde est, sauf erreur, la dernière réalisation d'une usine connue de La Côte; à l'heure où le gain de productivité demeure un moteur de progrès fondamental, le manque de modernisation technologique du secteur du bâtiment laisse, une fois de plus, songeur.

Le deuxième exemple concerne une décision du Conseil municipal genevois relative à la construction de logements coopératifs et illustre l'innovation sur le plan législatif. A proprement parler, il s'agit évidemment d'une remise à jour, plutôt que d'une innovation. Mais le mouvement coopératif pâtit d'une certaine désuétude et l'intérêt renouvelé, que ce débat relate, ne peut que nous réjouir.

FJZ

SOMMAIRE

Architecture

La CIPEF à Préverenges: 32 appartements à économie d'énergie	4
Domotique, domo-éthique	12

Gazette des coopératives

La réhabilitation des immeubles des années 1950–60: un défi social et urbanistique	18
« CONTROVERSE »: la modestie et la mémoire. Extension du centre scolaire de Grône (VS), 1987	20

USAL – législation

La Commission des finances et de la gérance immobilière de la Ville de Genève invite à l'unanimité le conseil administratif à présenter un projet de cession de terrains et d'immeubles en droit de superficie à une coopérative	22
--	----

EUROPAN

C'est parti... / Charte de l'EUROPAN / Comité national suisse / Calendrier prévisionnel	29
---	----

Cahiers de l'ASPAN – SO

Cahier N° 2 – Juin 1988: Aménagement du territoire – Les plans directeurs cantonaux romands	I-XXIV
---	--------

Au sommaire du prochain numéro: le concours de Marin (NE).